

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Etude du milieu 2			
Code	PEPS2B47PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Anissa DELEPIERRE</b> (delepierrea@helha.be) HELHa Gosselies <b>Véronique DE TILLESSE</b> (veronique.de.tillesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Laurie DOYE</b> (laurie.doye@helha.be) Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage comprend des contenus disciplinaires et didactiques liés à l'éveil scientifique, à l'éveil historique et à l'éveil géographique. Ces contenus devraient permettre aux étudiants de proposer aux élèves dont ils auront la charge des activités pertinentes autour de la découverte du monde.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques/didactiques vues lors des activités d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir des activités adaptées aux élèves du préscolaire.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en

classe comme outils pour concevoir un canevas d'activités adaptées aux élèves du préscolaire

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B47PSA Étude du milieu 45 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B47PSA Étude du milieu 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude du Milieu			
Code	22_PEPS2B47PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage comprend des contenus disciplinaires et didactiques liés à aux programmes de l'enseignement fondamental (formation scientifique et ou formation manuelle et technique et ou formation humaine et sociale). Elle vise l'appropriation de contenus et démarches nécessaires à la mise en place d'activités pertinentes et adaptées autour de la de la découverte du monde à l'école maternelle et en adéquation avec le référentiel de compétences initiales (tronc commun).

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques/didactiques vues lors des activités d'apprentissage.

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir des activités adaptées aux élèves du préscolaire.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir un canevas d'activités adaptées aux élèves du préscolaire

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Les activités d'apprentissage aborderont essentiellement la démarche d'investigation en formation scientifique ainsi que contenus qui y sont associés. Des concepts didactiques spécifiques en lien avec cette démarche seront également abordés. Des liens avec les référentiels/programmes officiels seront réalisés.

Les étudiants seront également amenés à préparer, planifier et animer des activités à destination de classes maternelles dans le cadre du Printemps des Sciences.

### Démarches d'apprentissage

- Démarches actives avec exploitation de matériel concret
- Structuration des notions didactiques et disciplinaires découvertes;
- Construction d'activités et de séquences pour des classes d'écoles maternelles.

L'inscription au cours sur Connected est essentielle pour pouvoir avoir accès aux documents et participer de façon efficace aux séances.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Travaux de groupe
- Interactivité via la plateforme Connected
- séance de révisions avant l'examen

### **Sources et références**

- Tavernier R. (2005). Pour découvrir le monde à l'école maternelle – Guide pour l'enseignant. Paris. Bordas.
- Tavernier R. (2002). La découverte du monde vivant - de la maternelle au CM2. Paris. Bordas.
  - Chauvel C. & Chauvel P. (2005). Activités pour découvrir les sciences à l'école maternelle. Collection Pédagogie Pratique. Retz.
  - Coquidé-Cantor M. & Giordan A. (2002). L'enseignement scientifique à l'école maternelle. Paris. Delagrave.
  - Diverses publications de l'asbl Hypothèse et de la fondation La Main à la pâte
  - Lagrula et al. (2015). Sciences à vivre - maternelle. Accès Edition. 2015.
  - Mettoudi C. (2011). Comment enseigner la découverte du monde en maternelle. Paris. Hachette éducation.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Matériel concret
- Ressources didactiques (articles, livres, plateformes)
- Powerpoint et projection pour accompagner certaines séquences.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation est basée sur une évaluation écrite au Q1 (40%) et sur un examen au Q2 (60%).

Les modalités sont précisées dans les dispositions complémentaires, ci-dessous.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	40	Int	40	Int	40
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	60

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

La matière du premier quadrimestre est évaluée à l'aide d'une interrogation lors de l'un des derniers cours du Q1.

La matière du deuxième quadrimestre est évaluée lors d'un examen écrit durant la session de juin.

L'interrogation vaut 40% de la note finale de l'UE et l'examen du Q2 (ou du Q3) vaut 60%.

L'étudiant qui ne souhaiterait pas conserver la note de son interrogation du Q1 peut présenter à nouveau cette interrogation lors de l'examen du Q2 (ou du Q3). Dans ce cas, la note du Q1 sera remplacée par celle de cette même partie présentée au Q2 ou au Q3 respectivement et ce, même si cette nouvelle note est inférieure à la précédente.

L'étudiant qui est absent lors de l'interrogation du Q1 la présentera lors de la session de juin pendant l'examen écrit.

L'étudiant qui ne présente pas l'interrogation aura une note nulle pour cette partie.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).